



Le point sur la gestion européenne de la pandémie de grippe A H1N1

Lettre et questions à nos Eurodéputés [1]

Par [Dr Pascal Sacré](#)

Mondialisation.ca, 22 octobre 2010

22 octobre 2010

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [Grippe H1N1](#)

Faites-vous partie des 45 millions d'Européens vaccinés l'hiver dernier lors de la pandémie de grippe A (H1N1) ? [2]

Les Etats européens ont-ils vraiment acheté trop de vaccins par rapport au risque encouru ? Les experts ont-ils servi les intérêts de l'industrie pharmaceutique ? Les décisions des instances de santé publique nationales, et internationales comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ont-elles été influencées, voire contrôlées par les industriels ? Les contrats entre les gouvernements et les firmes pharmaceutiques ont-ils été équilibrés et transparents ? L'échelle d'alerte à la pandémie de l'OMS a-t-elle été modifiée pour déclencher plus facilement une campagne de vaccination massive ? Les nouveaux médias - Twitter, blogs, email, Facebook... - sont-ils les seuls responsables de la diffusion d' "idées erronées" sur la gestion de grippe A, comme le prétend l'OMS ?



Le Parlement Européen et la pandémie de grippe A H1N1 2009-2010.

La grippe A H1N1 2009-2010 a fait 17 770 décès dans 213 pays [3]. Cela est à comparer aux 250 000 à 500 000 décès annuels causés par la grippe saisonnière, Source OMS [4].

Dans la plupart des pays européens, les institutions nationales ont fait le point sur la gestion de la pandémie de grippe A H1N1. En France, l'assemblée nationale a publié un rapport le 6 juillet 2010 [5] et le Sénat français, le 5 août 2010 [6].

Que pensent les députés européens de cette gestion ? La Française Corinne Lepage (Europe Ecologie) demande à ce que l'indépendance des experts soit garantie.

« Les questions de la transparence et des liens avec les groupes pharmaceutiques doivent être clarifiées », selon le Britannique Glennis Willmott (Socialistes et démocrates) [7].

Madame Michèle Rivasi, eurodéputée du mouvement Europe Ecologie, membre de la Commission Santé-Environnement et de la Commission Industrie Recherche et Energie, a demandé dès janvier 2010 à la Commission Européenne la mise en place d'une commission spéciale temporaire au Parlement Européen pour examiner la gestion de la grippe A/H1N1 au sein de l'UE [8]. Madame Rivasi a été soutenue par plus de 200 eurodéputés, de toutes

tendances politiques.

La conférence des présidents [9], un organe regroupant autour du Président du Parlement européen les présidents des groupes politiques, a opposé un refus à la demande formulée par 210 députés de créer une commission pour comprendre les dysfonctionnements liés à la gestion de la crise de la grippe A H1N1, ce qui pose un réel problème démocratique.

Comme l'exigent les dispositions de l'article 185 du Règlement pour constituer une commission d'enquête [10], la signature d'au moins un quart des députés du Parlement européen, soit 185 signatures étaient nécessaires. Le nombre de députés signataires était donc bien supérieur au minimum requis. Dans ces conditions, la fin de non-recevoir opposé par la conférence des présidents à cette demande est un déni démocratique. Le refus, non motivé, a été appuyé par le parti populaire européen (PPE, le parti notamment de Nicolas Sarkozy et de Roselyne Bachelot) et par le parti socialiste européen (le parti notamment de Mme Laurette Onkelinx) [11].

N'est-ce pas un coup d'état démocratique, à l'Europe, un coup d'état mais sans coup de feu ? Qu'y a-t-il donc de si grave à cacher ? Car il est difficile de penser autrement, dans ces conditions.

Conflits d'intérêts

L'OMS a répondu aux accusations selon lesquelles elle a exagéré la menace de la première pandémie du XXI^e siècle sous l'influence des laboratoires pharmaceutiques, amenant ses 193 pays membres à acheter bien plus de vaccins que nécessaire, en créant en avril 2010 un comité de 29 experts de 28 pays [12]. Margaret Chan, la directrice générale de l'OMS, et le conseiller spécial de l'OMS sur les gripes pandémiques Keiji Fukuda, se sont beaucoup justifiés, un peu excusés, mais ont écarté d'un revers de main toute collusion avec les firmes privées, se concentrant sur un déficit de communication et sur les rumeurs erronées propagées par internet.

« Les experts invités au débat se sont tous montrés confiants dans l'indépendance de la communauté scientifique » [13].

Avez-vous entendu parler des partenariats public-privé pratiqués à l'OMS ?

Les liaisons dangereuses de l'OMS

À l'origine, l'OMS était censée ne recevoir ses fonds que des gouvernements des Nations Unies, mais depuis quelques années, afin d'augmenter ses capitaux, l'OMS a mis en place ce qu'il appelle un « partenariat privé » qui lui permet de recevoir des aides financières d'industries privées. Mais quelles industries ? Dans quelle transparence et selon quelle réglementation ?

La question d'un partenariat entre secteurs public et privé doit faire l'objet d'une analyse prudente et nuancée. La viabilité d'un tel partenariat est conditionnée par une transparence des flux financiers et de la teneur des contrats, et indissociable d'une régulation par un organe vraiment indépendant et doté de pouvoirs concrets.

Le SAGE et l'ESWI à l'OMS, le GEIG en France, totale indépendance ?

Le Conseil Stratégique sur la Vaccination (Groupe SAGE) et l'ESWI (European Scientific Working Group on Influenza-Groupe Européen Scientifique travaillant sur la Grippe) exercent une influence considérable sur les décisions de l'OMS. Le professeur David Salisbury est à la tête du SAGE et le professeur de l'université Erasmus à Rotterdam Albert Osterhaus, de l'ESWI. Tous deux sont amis et le professeur Osterhaus [14] est aussi très influent au SAGE.

Le travail de l'ESWI est entièrement financé par les mêmes laboratoires pharmaceutiques qui gagnent des milliards grâce à l'urgence pandémique, tandis que les annonces faites par l'OMS obligent les gouvernements du monde entier à acheter et stocker des vaccins.

L'ESWI reçoit des financements des fabricants et des distributeurs de vaccins contre le H1N1, tels que Baxter Vaccins, MedImmune, GlaxoSmithKline (GSK), Sanofi Pasteur, la branche vaccins de Sanofi-Aventis et d'autres, dont Novartis, et le distributeur du Tamiflu, Hofmann-La Roche. Des liaisons avec les laboratoires pharmaceutiques sont fortement suspectées pour ces hauts responsables, suffisamment sérieusement dans le cas du Dr Osterhaus pour que le Parlement Néerlandais enquête sur lui pour malversations et conflits d'intérêt [15-16].

Le Pr Bruno Lina, le conseiller principal de Roselyne Bachelot au Ministère de la Santé en France, est président du conseil scientifique du Groupe d'expertise et d'information sur la grippe, le GEIG, association créée en 1979. Ce directeur général est aussi directeur marketing de Sanofi-Pasteur MSD (la branche vaccins du Groupe Sanofi-Aventis). Sanofi-Aventis est n°1 pharmaceutique en France, n°2 en Europe et n°5 mondial. Le GEIG est financé à 100% par 5 laboratoires fabricants de vaccins. Sanofi paie la moitié d'une note annuelle de 400 000 euros. Le reste est assuré entre autres par GSK, Novartis [17].

L'OMS, via les partenariats public-privé, et ces hauts conseillers (ESWI, SAGE, GEIG...), liés aux laboratoires pharmaceutiques, est sous influence et sous la pression d'un lobbying puissant, infiltré partout [18]. Grâce aux décisions *sous influence* de l'OMS, et de la plupart des ministres de la santé européens et de leurs gouvernements, dont ceux de la France et de la Belgique, les groupes pharmaceutiques se portent très bien financièrement. Par exemple, Sanofi Aventis, l'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, a publié un bénéfice net 2009 en hausse de près de 13% et un chiffre d'affaires annuel en progression de plus de 5%. Sanofi a vendu pour 440 millions d'euros de vaccins contre la grippe H1N1. Le groupe a annoncé avoir enregistré en 2009 un bénéfice net de 8,4 milliards d'euros en hausse de 12,8%, et un chiffre d'affaires de 29,3 milliards d'euros, en progression de 5,3%. Et ce, grâce notamment à des ventes record de vaccins antigrippaux [19]. Il est prouvé que Sanofi-Aventis, entre autres, a des liens financiers avec Albert Osterhaus, David Salisbury, Bruno Lina, ces hauts conseillers de l'OMS pour la gestion de la campagne de vaccination contre la grippe A H1N1.

Haro sur Internet

Le rapport parlementaire français sur la grippe A mentionne une manipulation des citoyens par internet dans le sens du doute [20]. Les « rumeurs folles » et « affirmations farfelues », pour citer ce rapport, s'il y en a eu, comme il y en a toujours, sur tout sujet, et comme le permet la liberté et l'anonymat d'internet, ne doivent pas occulter l'existence d'autres affirmations beaucoup plus solides, d'articles nuancés écrits par des scientifiques, qui ont pu être disponibles aussi grâce à internet et qui attireraient l'attention sur des questions que les organes officiels n'ont pas soulevé : contenu des contrats passés entre les gouvernements

et les firmes, toxicité des adjuvants, liens financiers inavoués entre experts et laboratoires...

Remettre en question la pertinence de toutes les informations parues sur internet, et la liberté de tout l'internet sous prétexte que certaines rumeurs moins sérieuses ont également proliféré, est plus un danger pour la démocratie, qu'une protection.

L'existence de rumeurs ou d' « allégations non fondées » (sic) ne doit pas occulter l'existence du problème principal de toute la campagne de vaccination contre la grippe A H1N1 : les conflits d'intérêts. Ceux-ci sont bien plus toxiques pour la santé des citoyens que la plus folle de toutes les rumeurs qui a pu circuler sur la toile. En réalité, c'est grâce à internet, aux courriels, aux blogs, aux réseaux sociaux, qu'il a été possible de prendre connaissance de ces faits et de le répercuter. Les députés européens doivent veiller à empêcher les scientifiques et politiciens de faire d'internet le bouc-émissaire de leur échec de communication et de transparence.

I- UN AMENDEMENT EUROPEEN doit protéger et conserver la liberté d'expression dont jouit Internet, y compris en matière de vaccination et de campagnes gouvernementales de santé publique. Dans le cas de la santé, divulguer son identité, donner ses références et sources, voire disposer de la caution d'un scientifique ou d'un médecin peuvent être requis, mais la liberté d'expression doit être préservée et protégée par un amendement. C'est un principe garant de toute démocratie. Aucune pression politique ou pharmaceutique ne doit interférer avec ce principe.

La transparence

Cela doit vouloir dire plus qu'un simple mot. Cette transparence doit être jugée sur des faits et non de simples déclarations.

II- UN AMENDEMENT EUROPEEN doit imposer aux organes nationaux et internationaux de Santé Publique, ainsi qu'aux firmes pharmaceutiques et biotechnologiques la transparence sur trois choses au moins :

A- la composition exacte (nom, prénom, profession(s), liaisons avec laboratoires de tous les membres) de tous les comités qui conseillent l'OMS ou les ministères de la santé nationaux.

Ces listes seront consultables sur un site internet dédié, accessible à toute personne qui s'inscrit (login et mot de passe) et fait une demande motivée (rédaction d'un article, question précise sur un membre d'une commission ou sur une décision prise par un de ces comités...).

Le rôle de chaque conseiller doit être détaillé.

La mention d'éventuelles liaisons avec des laboratoires ou des firmes de production du produit concerné, vaccin, antiviral, doit être précise, et porter sur le type de contribution du laboratoire ou de la firme : montant, périodicité, où l'argent est versé et à qui, subvention directe ou comme budget de recherche.

B- la composition exacte des vaccins utilisés dont tous les adjuvants éventuels, avec obligation pour les prescripteurs, médecins, pharmaciens d'en informer adéquatement les gens, même ceux qui ne posent pas de questions.

Les citoyens doivent avoir la possibilité de porter plainte s'ils ne peuvent recevoir ces informations.

Le Parlement européen doit réclamer la création d'un organe indépendant qualifié où le citoyen peut déposer sa plainte motivée ou poser des questions et comparer avec les informations qu'il a reçues.

Tous les effets secondaires doivent être listés (pharmacies), expliqués en langage clair (médecins), et référencés à des études indépendantes (collaboration Cochrane...) [21].

Les patients doivent être correctement et complètement informés même s'ils ne posent aucune question. Ce n'est pas à eux de deviner. Et ils doivent pouvoir se plaindre si ce n'est pas fait (médecin ignorant, de mauvaise volonté ou partisan).

C- la teneur des contrats passés entre les gouvernements et les laboratoires privés.

Cela n'a été obtenu en Belgique que sous la pression citoyenne et grâce une relative liberté de la presse, encore vive en Belgique [22].

Saviez-vous que l'Etat belge, dans l'opacité complète et sans en référer à sa population, avait dégage GSK (producteur du Pandemrix) de toute responsabilité civile et pénale ?

Le Sénat français, dans son rapport du mois d'août, a également souligné le caractère déséquilibré et d'une légalité douteuse des contrats passés avec les firmes [23].

La Pologne, elle, a carrément refusé de signer le texte proposé par GSK. « Notre département juridique a trouvé au moins vingt points douteux dans le contrat », déclarait en novembre dernier devant le parlement la ministre polonaise de la Santé Ewa Kopacz, un médecin.

« Nous savons que les sociétés qui offrent les vaccins contre la grippe H1N1 ne veulent pas prendre la responsabilité des effets secondaires », avait renchéri le Premier ministre, Donald Tusk, justifiant ainsi le refus de la Pologne d'acquiescer le moindre vaccin [24]

La Belgique et la France n'ont pas été aussi transparentes et démocratiques que la Pologne.

L'amendement doit imposer la divulgation des contrats entre gouvernements et firmes aux populations et exiger que ces explications quant à leur teneur soient claires, concises avec publication dans les journaux nationaux. Ainsi les citoyens peuvent juger de se faire vacciner quand même ou non, en connaissance de causes.

III- UN AMENDEMENT EUROPEEN devrait nommer un organe européen, une sorte d'Association de protection du consommateur Européenne indépendante de ceux qui fabriquent les produits, à l'inscription gratuite ou payante, comme le magazine Test-Achats en Belgique, et que les citoyens pourraient consulter : hit-parades des firmes les plus transparentes et des conseillers les plus indépendants ...

La responsabilisation journalistique

IV- UN AMENDEMENT EUROPEEN doit imposer une responsabilité journalistique.

Si on critique internet pour ses folles rumeurs, que dire des annonces scandaleusement

alarmistes de certains présentateurs TV, des professionnels, des journalistes accrédités ? Les journalistes, surtout dans les médias télévisés, ont très peu rétabli la vérité une fois celle-ci avérée : nombre de victimes initiales puis totales, imprécision du diagnostic [25], caractère expérimental du vaccin, voix scientifiques sérieuses appelant à la prudence et à plus de transparence...

Certains ministres ou conseillers ont menti aux populations.

Il est possible (grâce aux enregistrements, dailymotion, youtube) de les confronter à leurs mensonges ou leurs erreurs dans laquelle certains ont persisté malgré l'évidence [26].

N'est-ce pas le rôle d'un journaliste digne de ce nom, rectifier l'information et confronter les politiciens, les scientifiques, ceux qu'ils interrogent, aux faits ?

Les députés européens pourraient-ils rappeler que le respect de la déontologie du journalisme : la prudence, la nuance, et surtout le rétablissement de la vérité en cas d'erreur, est un pilier fondamental de toute démocratie ?

L'obligation vaccinale

VI- UN AMENDEMENT EUROPEEN doit discuter de l'obligation vaccinale. Personne ne devrait être obligé de se faire vacciner.

La liberté, à condition d'une information complète et correcte, doit être préservée, et protégée par un amendement européen, y compris pour les personnels de soins et les parents refusant ce genre de vaccination expérimentale pour leurs enfants. Cet amendement doit protéger le citoyen ordinaire des pressions politiques et pharmaceutiques et interdire toute intimidation, tout chantage (salaire, renvoi) de la part de l'employeur, ainsi que toute culpabilisation.

Pour le type de vaccin, avec ou sans adjuvants, si choix il y a, la liberté doit également prévaloir.

Si elle le désire et préfère cela à une vaccination en laquelle elle n'a aucune confiance, toute personne doit au moins avoir le choix et s'absenter ou recourir à des moyens divers comme le port de masque, de blouse, de gants plutôt que se faire vacciner.

TAMIFLU, oseltamivir, groupe Roche

VII- L'Europe doit se pencher sur les données scientifiques contradictoires concernant le Tamiflu, antiviral prescrit dans la grippe afin d'en réduire les symptômes.

Le scandale H1N1 ne porte pas que sur les vaccins. La pandémie 2009 permet de rappeler toute la controverse à propos de l'inefficacité de cet antiviral, pourtant coûteux et non dénué d'effets secondaires. Pour le très sérieux British Medical Journal (BMJ), une revue qui fait figure de référence dans le monde médical, un long article détaille qu'il n'existe pas de preuve solide de l'efficacité du Tamiflu [27]. Une étude non publiée de 1.447 adultes a prouvé que le Tamiflu n'était pas meilleur que le placebo [28].

Le BMJ, ainsi que L'agence sanitaire britannique, la Health Protection Agency (HPA), nous rappelle qu'il ne faudrait pas prescrire du Tamiflu aux enfants [29-30].

Le Tamiflu a été interdit en Corée du Sud, « après les cas de suicide observés récemment au Japon. [31] »

Une nouvelle commission, européenne, médicale, indépendante doit être réclamée sur le Tamiflu et tous les antiviraux. Cette commission, comportant des personnalités comme le docteur Eric Beeth ou le pharmacologue Marc Girard, en collaboration avec le groupe Cochrane et le docteur Thomas Jefferson, sous les auspices du Parlement Européen, en totale transparence avec les citoyens d'Europe, pourrait entamer une nouvelle réflexion sur l'intérêt d'une vaccination systématique contre la grippe saisonnière, en redéfinissant les groupes à risque où les bénéfices surpassent les effets néfastes, ainsi qu'en précisant ceux-ci.

Ici encore, l'information complète du patient et liberté vaccinale contre la grippe saisonnière, en ce compris les personnels de soins, doit être défendue, sans menaces, ni intimidations, ni culpabilisation.

La vaccination, le meilleur remède pour protéger de la grippe ?

Selon l'OMS, oui...

VIII- UN AMENDEMENT EUROPEEN devrait imposer une information complète des populations sur les moyens de renforcer le système immunitaire humain : Les vaccins ne sont qu'une partie infime de l'arsenal à disposition des sociétés modernes et leur balance risques/bénéfices est dans chaque cas importante à considérer.

Il existe des mesures qui agissent en amont, qui préviennent les infections en renforçant le système immunitaire, qui ne coûtent pas trop d'argent et ne sont pas liées aux lobbys vaccinaux comme le sont les médicaments :

A- la vitamine D [32],

B- l'exercice physique [33],

C- une hygiène alimentaire correcte,

D- les antioxydants, la vitamine E,

E- les études sur le stress oxydatif [34],

F- la DHEA, sont des voies de recherche qui utilisent le renforcement du système immunitaire [35].

G- Dormir huit heures ou plus par nuit divise par trois le risque de développer un rhume suite à l'exposition au virus (par rapport aux personnes dormant sept heures ou moins). Si vous en avez la possibilité, profitez de votre sommeil comme s'il s'agissait d'un médicament antiviral [36] !

Le Professeur Luc Montagnier, que personne ne peut, même l'OMS, qualifier d'auteur d'affirmations folles et farfelues, nous conseille de traiter à titre préventif plutôt qu'en état de crise [37].

Aussi bien dans le domaine de l'information complète aux patients que dans la formation des professionnels de la santé, en stoppant tout mépris injustifié et injustifiable pour ces méthodes alternatives, qu'importent si elles ne rapportent pas autant aux laboratoires, une pression politique, parlementaire, européenne devrait être exercée avec fermeté, exigence et honnêteté, avec l'appui des populations.

Conclusions

Vous souvenez-vous de l' « accident » Baxter ? Baxter International avait fabriqué un vaccin expérimental « accidentellement » contaminé par le virus H5N1 de la grippe aviaire (mars 2009).

« Les autorités étatsuniennes tentent de découvrir comment la compagnie Baxter International Inc., qui fabrique des vaccins, a pu produire du 'matériel viral expérimental' basé sur une souche de la grippe humaine mais contaminé par le virus H5N1 de la grippe aviaire, qui a ensuite été envoyé à une entreprise autrichienne. [38] »

La toute puissance des laboratoires doit prendre fin. Il ne faut pas les éradiquer, ni les diaboliser, mais les rendre responsables et punissables de leurs « erreurs ». Je n'ai vu aucun compte rendu médiatique de la suite de cette affaire. Par contre, si vous ne payez pas vos impôts ou si vous vous trompez dans vos calculs en réglant vos factures, vous serez rappelés vertement à l'ordre. L' « erreur » de Baxter est pourtant beaucoup plus grave pour la société !

Malgré cet « accident », Monsieur Bruno Lina s'est lancé dans une expérimentation follement dangereuse, encore une fois sans nous demander notre avis, ni celui des députés européens. Il croise le virus H1N1, contagieux mais relativement inoffensif, avec le virus H5N1 (grippe aviaire) peu contagieux mais beaucoup plus offensif. L'expérience a officiellement pour but d'anticiper une éventuelle mutation des deux virus. Le meilleur moyen c'est effectivement de la provoquer. Ce virus hybride, effroyable car mortel et contagieux, pourrait se propager facilement entre les humains. Mais Bruno Lina (l'homme de Sanofi-Aventis, de GSK et Novartis) nous rassure : « Toutes les manipulations se font en scaphandre et obéissent à des règlements contraignants. » [39]. Tout comme Baxter International, j'imagine...

Alors que le comité d'experts de l'OMS, qui a déjà écarté tout problème d'indépendance, s'estimant de facto à l'abri de tout lobbying privé, se prépare à rendre son rapport sur la gestion de la pandémie de grippe A de 2009 en janvier 2011, nous pouvons déjà nous attendre à ce que le volet "conflit d'intérêts" soit complètement occulté par cette instance.

Notre espoir repose entièrement sur la démarche de Madame Michèle Rivasi et de tous les eurodéputés qui la soutiennent, et dont le rapport européen sur la gestion de cette crise, attendu pour janvier 2011, viendra, nous le souhaitons ardemment, contrer l'arrogance et le déni des réalités dont l'OMS et certaines instances nationales continuent de faire preuve. L'engagement du pharmacologue français Marc Girard, de la Ministre de la Santé polonaise Ewa Kopacz, de collectifs citoyens et de médecins dans toute l'Europe contribuent à nous rassurer.

« Le British Medical Journal (BMJ) révèle que certains experts ayant participé à la rédaction des lignes directrices de l'OMS face à une pandémie grippale ont été rémunérés par des industries pharmaceutiques, dont Roche et GlaxoSmithKline. De son côté, le Bureau of

Investigative Journalism de Londres dénonce un « manque de transparence » dans la gestion de la grippe pandémique par l'OMS et les institutions publiques de santé. La présence d'experts ayant des liens d'intérêts dans les instances de santé publique contribue à discréditer les décisions qu'elles prennent. Elle risque d'orienter ces décisions en faveur des intérêts des industriels plutôt que de l'intérêt général. »[40]

Le conflit d'intérêts.

La gangrène de toute démocratie.

Merci à tous les citoyens de soutenir, haut et fort, la démarche du Parlement Européen et de ses députés qui nous défendent.

Lettre adressée aux eurodéputés belges Marc Tarabella (Parti Socialiste PS), Anne Delvaux (Chrétiens Démocrates Humanistes CDH), Isabelle Durant (Ecolo), Philippe Lamberts (Ecolo), Frédérique Ries (Mouvement Réformateur MR), et françaises Corinne Lepage (Europe Ecologie), Michèle Rivasi (Europe Ecologie), et au Ministre des Affaires Sociales et de la Santé Publique belge Madame Laurette Onckelinx. [1]

Notes/Références

[1] marc.tarabella@europarl.europa.eu, anne.delvaux@europarl.europa.eu, isabelle.durant@europarl.europa.eu, philippe.lamberts@europarl.europa.eu, frederique.ries@europarl.europa.eu, corinne.lepage@europarl.europa.eu

michele.rivasi@europarl.europa.eu, Ministère des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement info@health.fgov.be.

[2] Grippe A (H1N1) : les leçons politiques et sanitaires à tirer, 11-10-2010, http://www.europarl.europa.eu/news/public/story_page/066-86230-281-10-41-911-20101008-STO86172-2010-08-10-2010/default_fr.htm

[3] H1N1 : l'OMS admet des failles dans la gestion de l'épidémie, Le Monde, 13 avril 2010 :

http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/04/13/h1n1-l-oms-admet-des-failles-dans-la-gestion-de-l-epidemie_1332616_3244.html

[4] OMS, Aide-mémoire n°211, Grippe (saisonnière) : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs211/fr/>

[5] Rapport d'enquête de Monsieur Jean-Pierre Door sur la manière dont a été programmée, expliquée et gérée la campagne de vaccination contre la grippe A H1N1

http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-eng/r2698.asp?bcsi_scan_992089A424B9F4BC=M0GklCa91P/Gwi9kwrcLJBjYIEIDAAA2lckBA==&bcsi_scan_filename=r2698.asp

[6] Vaccins contre le H1N1 : le Sénat critique des contrats « déséquilibrés », Le Monde, 5 Août 2010,

http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/08/05/vaccins-contre-le-h1n1-le-senat-critique-d-es-contrats-desequilibres_1395791_3244.html#ens_id=1185166

[7] Op.cit., Grippe A (H1N1) : les leçons politiques et sanitaires à tirer, 11-10-2010

[8] Grippe H1N1 : Michèle Rivasi (EE) demande une Commission d'enquête parlementaire sur la gestion de la crise en Europe <http://europeecologie.eu/Grippe-H1N1-Michele-Rivasi-EE>

[9] Les organes politiques du Parlement Européen, la Conférence des présidents

<http://www.europarl.europa.eu/parliament/public/staticDisplay.do?id=45&pageRank=7&language=FR>

[10] Règlement du Parlement Européen, Titre VII, Chapitre 1, Article 185 : Commissions d'enquête :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+RULES-EP+20100705+RULE-185+DOC+XML+V0//FR&navigationBar=YES>

[11] Commission parlementaire H1N1: Le PPE et les Socialistes européens empêchent toute transparence sur la gestion de la crise H1N1 en Europe

http://www.greens-efa.org/cms/pressreleases/dok/340/340972.commission_parlementaire_h1n1@en.htm

[12] H1N1: des experts se penchent sur la gestion critiquée de l'OMS

<http://www.lalibre.be/actu/sciences-sante/article/575447/h1n1-des-experts-se-penchent-sur-la-gestion-critiquee-de-l-oms.html>

[13] Op.cit., Grippe A (H1N1) : les leçons politiques et sanitaires à tirer, 11-10-2010

[14] Mega Corruption Scandal At The WHO, par F. William Engdahl <http://www.rense.com/general88/megawho.htm>

[15] Science, 16 octobre 2009, Vol. 326, n° 5951, pp. 350-351 ; DOI : 10.1126/science.326_350b.

[16] Article de Louise Voller et Kristian Villesen, « Stærk lobbyisme bag WHO-beslutning om masse vaccination », Information, Copenhagen, 15 novembre 2009.

[17] « Les Médicamenteurs », par Stéphane Horel, éditions du moment, 2010, page 222

[18] Alison Katz est une chercheuse qui a passé 17 ans à l'OMS, et qui le 22 janvier 2007, a adressé une Lettre ouverte à la nouvelle directrice de l'agence, la Chinoise Margaret Chan, accusant l'organisation de « corruption, népotisme, violation des statuts et inefficacité du contrôle interne », et concluant que « l'OMS est devenue une victime de la mondialisation néo-libérale ».

<http://www.next-up.org/pdf/AlisonKatzOmsOriginalLettreOuvverteDirectriceGeneraleMargaretChan.pdf>

[19] Le Figaro, 10-02-2010,

<http://www.lefigaro.fr/societes/2010/02/10/04015-20100210ARTFIG00467-sanofi-aventis-annonce-des-resultats-2009-en-hausse-.php>

[20] http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-enq/r2698.asp#P1585_267590

Section IV, A-3.

[21] <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=19598>

[22] H1N1 : voici le contrat entre GSK et le gouvernement belge, Le Soir, 5 mai 2010

<http://www.lesoir.be/actualite/belgique/2010-05-05/h1n1-voici-le-contrat-entre-gsk-et-le-gouvernement-belge-768286.php>

[23] Vaccins contre le H1N1 : le Sénat critique des contrats « déséquilibrés », Le Monde, 5 août 2010,

http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/08/05/vaccins-contre-le-h1n1-le-senat-critique-des-contrats-desequilibres_1395791_3244.html#ens_id=1185166

[24]

http://archives.lesoir.be/la-grippe-a-h1n1-vaccin-l-etat-belge-a-degage-gsk-de-to_t-20100506-00WGMV.html

[25] Comme l'ont montré des études récentes, certains tests de dépistage de l'infection H1N1 ne sont pas entièrement fiables.

L'exactitude des résultats dépend aussi de la façon dont les échantillons ont été prélevés et du moment où ils l'ont été. Même dans les hôpitaux les mieux équipés, les médecins signalent avoir vu des malades présentant des pathologies caractéristiques et pratiquement identiques mais dont tous ne présentaient pas des résultats positifs aux tests. Source OMS, http://www.who.int/csr/disease/swineflu/notes/briefing_20091222/fr/index.html

[26] Les effets d'annonce de Roselyne Bachelot sur la grippe A
<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=16824>

[27] <http://www.bmj.com/content/339/bmj.b5164.full>

[28] <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=16598>

[29] <http://www.bmj.com/content/334/7606/1232.extract>

[30]

<http://www.lepoint.fr/actualites-societe/2009-08-10/etude-sur-la-grippe-a-le-tamiflu-deconseille-pour-les-enfants/920/0/367937>

[31]

http://www.lefigaro.fr/sciences/2007/04/06/01008-20070406ARTFIG90091-le_tamiflu_interdit_en_coree_du_sud.php

[32] Vit D : Selon le Dr John J. Cannell, M.D. une carence en vitamine D serait responsable de la vulnérabilité de certains groupes de population face aux virus de la grippe ainsi que d'autres affections infectieuses. De nombreux autres médecins adhèrent maintenant à cette théorie confirmée par différentes recherches.

http://www.masantenaturelle.com/chroniques/conseil/conseil_prevention_grippe_vitamineD.php

[33] Exercice : Une activité physique modérée (par exemple trente minutes de marche, cinq jours par semaine) stimule le système immunitaire et augmente considérablement la résistance aux infections.

« Current perspective on exercise immunology » de David C. Nieman, in Current Sports Medicine Reports, 2003.

[34] Anti-oxydants : Dr Jeffrey Blumberg, université Tufts, Boston (Massachusetts)

Le Dr Blumberg est un spécialiste des antioxydants de renommée internationale. Il est directeur associé du Centre de recherches nutritionnelles sur le vieillissement et chef du laboratoire de recherches sur les antioxydants à l'université Tufts. Il est également professeur de nutrition à Tufts et il siège au Comité consultatif de l'alimentation de la Food and Drug Administration. Le Pr Blumberg a publié de nombreux travaux qui ont permis de mieux comprendre le rôle des antioxydants dans la prévention des maladies chroniques.

[35] DHEA : Pr. Etienne-Emile Baulieu, <http://www.lanutrition.fr/L-%C3%A9tude-DHEAge-du-Pr-Etienne-Emile-Baulieu-a-825-153.html>

[36] « Sleep habits and susceptibility to the common cold » de Sheldon Cohen et al., in Archives of Internal Medicine, 2009.

[37]

http://www.lesdialoguesstrategiques.com/index.php?option=com_content&task=view&id=51

[38] Risque NRBC diffus engendré par la propagation d'un agent pathogène virulent

http://www.hns-info.net/spip.php?article17881&id_document=4294

[39] Expérience à haut risque au laboratoire P4

Au laboratoire de sécurité maximale lyonnais, on tente actuellement de « croiser » les virus H1N1 et H5N1

<http://www.lyonplus.com/fr/article/2860928,1762/Experience-a-haut-risque-au-laboratoire-P4.html>

[40] GRIPPE A : Enquête sur la gestion de la pandémie par l'OMS, 6 juin 2010

<http://mondeactu.com/sante/grippe-a-enquete-sur-la-gestion-de-la-pandemie-par-l%E2%80%99oms-6008.html>

Docteur Pascal Sacré, médecin belge.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Dr Pascal Sacré](http://www.mondialisation.ca), Mondialisation.ca, 2010

Articles Par : [Dr Pascal Sacré](#)

A propos :

Pascal Sacré est diplômé en médecine, en Belgique, depuis 1995. Il a entamé une spécialité en anesthésie-réanimation en 1997, terminée en 2002 et complétée par une spécialisation en soins intensifs (critical care) en 2003. Il travaille en milieu hospitalier depuis cette date, en soins intensifs, avec un passage de 2,5 ans dans un centre pour grands brûlés (l'hôpital militaire Reine Astrid HMRA à Bruxelles) entre 2009 et 2011. Depuis 2011, il travaille dans un centre de soins intensifs médico-chirurgical à Charleroi, Belgique. Il est formé en hypnothérapie en milieu médical depuis 2014 et à ce titre, il est responsable de formations en gestion du stress pour le personnel de son hôpital. Il collabore pour le Centre de recherche sur la Mondialisation depuis 2009.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca